



17 octobre 2018

Principes du POLI 3



Parc de la Providence ,12 Allée de la Forêt , 97400 SAINT-DENIS

<http://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/>

Enquête de concertation

- Transmise au CEB et au GEIR

- 23 réponses (dont 7 CEB et 14 GEIR) :
 - * 96 % préoccupés par la problématique EEE
 - * 96 % impliqués dans la lutte
 - * 52 % importance égale faune/flore
 - * 48 % flore plus importante



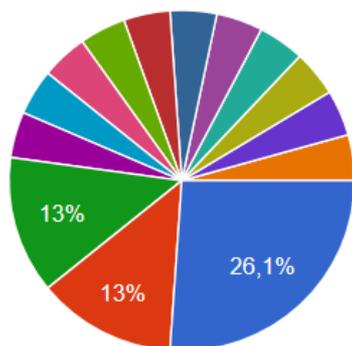
Enquête de concertation

Chantiers participatifs

Quel(s) sont les moyen(s) de communication les plus judicieux pour informer les personnes intéressées?



23 réponses



- Médias (radio, TV...)
- Jeux sérieux
- Presse écrite
- Tous les moyens!!
- Informations en ligne (presse en li..)
- La com ne peut pas se limiter à un moyen, elle doit être générale.
- Sensibilisation lors des évènemen..
- impossible d'en choisir plusieurs !..
- agir, ou financer véritablement des...
- Tous à condition que les personne.
- Tous médias confondus et simulta...
- les 4 précitées, sont des supports..
- réseaux sociaux
- créer un prospectus de vulgarisatio
- Action "coup de poing" avec com' s...

▲ 1/2 ▼

▲ 2/2 ▼

→ Pique nique participatif

→ Départ groupé en bus



Structure du POLI 3

**Objectif général :
préserver la biodiversité**

Axe 1 :

Prévenir les nouvelles invasions
sur le territoire réunionnais

Axe 2 :

Lutter pour préserver les milieux
naturels et espèces prioritaires

Axe 3 :

Innover et échanger pour améliorer
l'action durablement

Conditions de bonne réalisation



Structure du POLI 3

Axe 1 :

Prévenir les nouvelles invasions sur le territoire réunionnais

Domaines d'action correspondants :

- **Réglementer** et **contrôler** l'utilisation et l'introduction, volontaire ou involontaire, d'EEE.
- **Éviter** l'introduction et l'utilisation d'EEE non réglementées, par la **sensibilisation** et la **mobilisation** de tous les citoyens à La Réunion.
- **Détecter** et **éradiquer** les nouvelles invasions le plus tôt possible.
- **Coordonner** avec les autres territoire de la ZOI les efforts de prévention et **partager** les listes d'espèces à caractère envahissant.

Indicateurs d'efficacité :

Indicateur d'efficacité 1 : nb nouvelles espèces exotiques détectées sur le territoire.

Indicateur d'efficacité 2 : proportion des nouvelles EEE détectées qui ont été suivies d'éradication.



Structure du POLI 3

Axe 1 :

Prévenir les nouvelles invasions sur le territoire réunionnais

1. Disposer dès 2019 d'un 1^{er} AM flore EE de niveau 2 ciblé sur les espèces non présentes ou qu'il est encore possible d'éradiquer
2. Mettre en place une stratégie de sensibilisation générale au POLI, déclinée dans un plan de communication
3. Poursuivre le pilotage de l'outil commun d'organisation de la réponse rapide sur les détections précoces de flore envahissante, en renforçant l'animation au plus près des gestionnaires
4. Solliciter un correspondant dans chaque territoire de la ZOI pour échanges sur moyens de détection et de prévention et succès/échecs



Structure du POLI 3

Axe 2 :

Lutter pour préserver les milieux naturels et espèces prioritaires

Domaines d'action correspondants :

- **Pérenniser et compléter l'outil de priorisation** des zones de lutte et en assurer une **mise à disposition** adaptée à chaque public
- **Lutter** au profit d'espaces prioritaires d'intervention dotés d'un gestionnaire d'espace naturel
- **Lutter** au profit d'espaces prioritaires d'intervention non dotés d'un gestionnaires d'espace naturel
- **Orienter** et **adapter** les méthodes de lutte et de restauration sur la base de protocoles de suivi (des espaces prioritaires d'intervention et des techniques employées)

Indicateurs d'efficacité :

Indicateur d'efficacité : % d'espaces prioritaires d'intervention dont le niveau d'envahissement a régressé.



Structure du POLI 3

Axe 2 :

Lutter pour préserver les milieux naturels et espèces prioritaires

1. Actualiser annuellement le projet de priorisation des espaces d'intervention (1ère version en 2018)
2. Orienter les fonds publics de la lutte sur les espaces d'intervention prioritaires définis ci-dessus
3. Mettre à disposition un kit d'organisation pour la mise en place de chantiers de lutte participative sur les surfaces sans gestionnaire qualifié (jardins privés, parcelles agricoles, milieux urbains)
4. Mettre en place un protocole commun pour suivre l'efficacité des actions et évaluer la résilience des milieux naturels suite aux opérations



Structure du POLI 3

Axe 3 :

Innover et échanger pour améliorer l'action durablement

Domaines d'action correspondants :

- Mobiliser massivement le **tissu scientifique et universitaire** local pour :
 - * Détecter et analyser les avancées utiles en matière de connaissance et de méthodes sur les espèces invasives à l'échelle mondiale
 - * Innover en matière de communication sur sujet complexe
 - * Rechercher, Développer et tester localement des solutions innovantes
- Mettre à disposition de manière accessible les **retours d'expérience**
- Mettre à disposition de **nouveaux outils et méthodes pour l'action**



Structure du POLI 3

Axe 3 :

Innover et échanger pour améliorer l'action durablement

1. Tester une cartographie par drone de l'aire de répartition d'EEE (innovation des méthodes de suivi)
2. Publier les résultats obtenus dans des revues scientifiques et les diffuser localement
3. Mettre au point un module de formation à la lutte dans les espaces verts pour les agents des collectivités



Structure du POLI 3

Axe transversal :

Conditions de bonne réalisation

Une gouvernance politique et financière lisible et partenariale

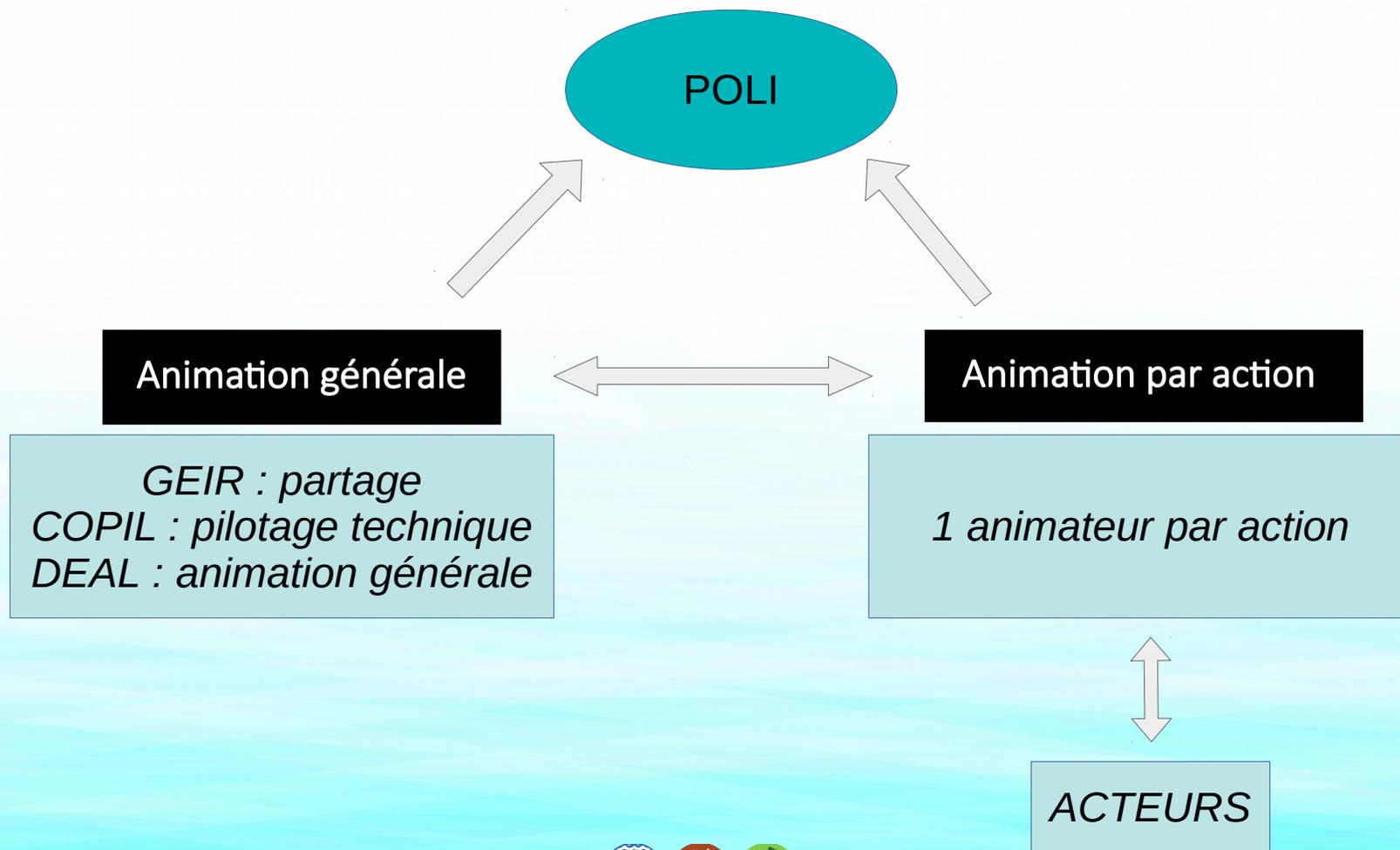
Un partage des responsabilités légitimé en matière d'animation opérationnelle

Un suivi régulier de l'avancement , largement communiqué

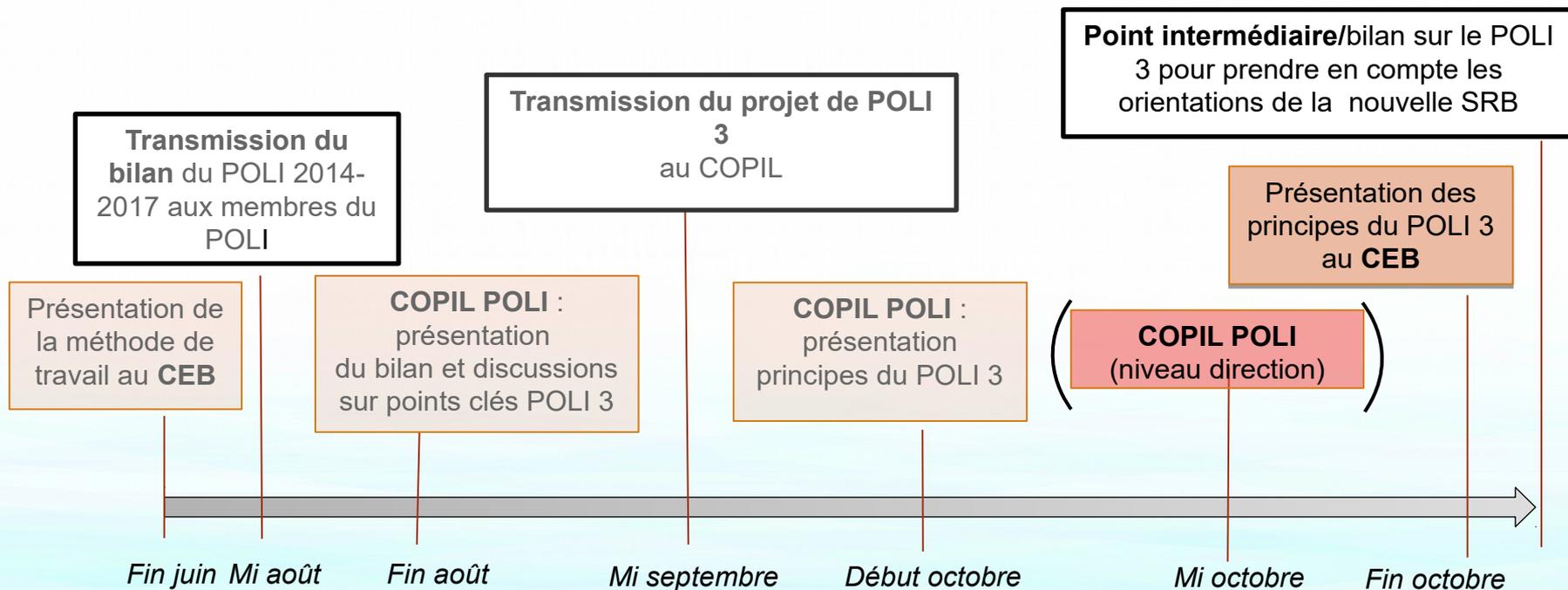
Une valorisation au fil de l'eau des actions menées, pour entretenir le "concernement"



Modalités d'animation technique du POLI 3



Rétroplanning



Avis sollicité du CEB

Avis sollicité :

Avis sur la structure
du Programme Opérationnel de Lutte contre les Invasives 2019-2022

